



Fiche de pré-inscription Crèche intercommunale « L'île aux Mômes »

Version du 14 avril 2010

Date de la déclaration première demande renouvellement

Enfant

Nom

Prénom

Date de naissance

ou terme prévu

Sexe

Mode de fréquentation souhaitée

Date de début

Abonnement souhaité	Horaires donnés à titre indicatif	Tarif	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin avec repas	07h30 – 13h00	60%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matin avec repas et sieste	07h30 – 14h30	75%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repas, sieste et après midi	11h45 – 18h30	75%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sieste et après-midi	13h00 – 18h30	60%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journée entière	07h30 – 18h30	100%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mère

Autre personne responsable (préciser) :

Nom

Prénom

Adresse

Rue, numéro

NPA

Ville

Tél. privé

Tél. professionnel

Tél. portable

email

Taux d'activité

Résidence principale¹ Anières Collonge-Bellerive Corsier Hermance Autre

¹ Les parents doivent être au bénéfice d'une attestation de résidence principale sur l'une des communes membres notamment pour bénéficier du tarif en fonction des revenus.

Crèche « L'île aux Mômes »

Ch. de Trémessaz 8 – 1222 Vézenaz – 022 722 05 30 – www.ileauxmomes.ch.

Gestion administrative

Amalthée Sàrl – En Clamogne 27 – 1170 Aubonne - 021 821 15 75 – www.amalthee.ch



Fiche de pré-inscription Crèche intercommunale « L'île aux Mômes »

Version du 14 avril 2010

Père Autre personne responsable (préciser) :

Nom

Prénom

Tél. professionnel

Tél. portable

email

Taux d'activité

Adresse du père si différente de l'adresse de la mère

Adresse
Rue, numéro

NPA

Ville

Tél. privé

Résidence principale¹ Anières Collonge-Bellerive Corsier Hermance Autre

Procédure

Après réception de ce document, la crèche intercommunale « L'île aux Mômes » adressera une confirmation de l'enregistrement des besoins exprimés par les parents. La direction de la crèche prendra contact avec les parents si des places sont disponibles. **Votre demande sera enregistrée sur la liste d'attente pour une durée de 4 mois. Passé ce délai, il sera nécessaire de renouveler votre demande par courrier à Amalthée Sàrl ou en remplissant une nouvelle fiche.** Pour votre information, il est inutile de contacter les mairies des communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance qui ne seront pas en mesure de vous apporter des réponses sur le processus d'inscription au sein de la crèche.

Signature de la mère et/ou du père ou de la personne responsable

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare avoir lu et compris le règlement de la crèche et atteste avoir compris que ce document est une déclaration de besoin de garde. Ce document n'engage pas la crèche intercommunale « L'île aux Mômes » et ne peut être en aucun cas considéré comme une inscription de mon enfant au sein de celle-ci.

Signature de la mère et/ou du père

ou de la personne responsable

**A retourner à
Amalthée Sàrl – En Clamogne 27 – 1170 Aubonne**

Crèche « L'île aux Mômes »

Ch. de Trémessaz 8 – 1222 Vézenaz – 022 722 05 30 – www.ileauxmomes.ch.

Gestion administrative

Amalthée Sàrl – En Clamogne 27 – 1170 Aubonne - 021 821 15 75 – www.amalthee.ch